



**HAL**  
open science

# Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques

Berthille Pallaud

► **To cite this version:**

Berthille Pallaud. Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques. Merle J.-M. Le Sujet, Edition Ophrys, pp.91-104, 2003. hal-00283580

**HAL Id: hal-00283580**

**<https://hal.science/hal-00283580>**

Submitted on 30 May 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

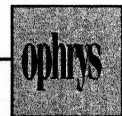
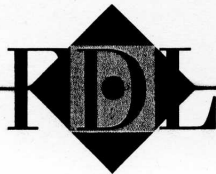
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# BIBLIOTHEQUE DE FAITS DE LANGUES

Linguistique

## Le sujet

Jean-Marie Merle  
(coordinateur)



2003

# Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques

Berthille Pallaud\*

## INTRODUCTION

Depuis plus de 25 ans, l'équipe du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe a entrepris des études qui ont nécessité l'établissement de corpus de français parlé contemporain. Les conventions de transcription adoptées pour les corpus recueillis prévoient une transcription orthographique sans ponctuation mais aussi la possibilité de rendre compte des multiples achoppements en tous genres qui émaillent nos conversations et nos productions orales : onomatopées diverses, répétitions, amorces de mots, néologismes, "erreurs de langage". Ces hésitations, marques d'une "réflexivité langagière", dont il serait vain de vouloir établir le degré intentionnel avec rigueur (Pallaud, 1999), peuvent être considérées comme une élaboration par le sujet de l'énonciation. Claire Blanche-Benveniste (1994) a déjà décrit quelques caractéristiques grammaticales des "sujets" employés dans le français des conversations. L'étude prévoit de décrire à partir du corpus Corpaix, en particulier pour les amorces de mots, ce qu'il en est de la position sujet (de l'énoncé).

Dans notre étude, le terme d'*amorce* correspond à l'emploi qui en est fait dans les conventions de transcription du GARS (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990, p. 228-229) : il est réservé aux ratés dans la production de morphèmes. Martinie (1999), quant à lui, attribue à ces phénomènes le terme de "fragments". Cependant, à l'instar de Jeanjean (1984), il regroupe sous le terme d'amorces aussi bien les fragments de mots que les interruptions de syntagmes comme :

c'est une tenue spéciale euh c'est pour ça euh une tenue de bleus (Martinie, 1999, 36)

La transcription des amorces de mots dans les recueils de français parlé, selon les conventions du GARS, en fait un ensemble de phénomènes univoques d'interruption de morphèmes. Elles sont en effet signalées dans le texte de transcription par une marque typographique : le trait d'union collé au fragment

---

\* Directeur de recherche, ESA 6057 Parole et Langage (dir. Bernard Teston)  
Département de Linguistique Française, Université de Provence (Aix-Marseille 1), 29 av.  
R. Schuman, 13621 Aix cedex (Tel 42 95 36 44) e mail pallaud@newsup.univ-mrs.fr ou  
berthille.pallaud@free.fr

d'énoncé interrompu. Pour l'analyse de ces phénomènes, il n'est donc pas nécessaire d'attribuer à l'amorce une fonction ou un statut cognitif. Elle est identifiée d'abord par sa *matérialité* :

AVOCAT96 13,14 vous venez de nous parler de divorce de **pers-** d'un couple de personnes qui vient vous voir

Ces phénomènes sont identifiés comme des "réductions" de mots qui ne sont qu'amorcés, surtout si le mot complet est prononcé ultérieurement. Leur transcription est forcément orthographique. Si elle ne peut l'être, il ne s'agit plus d'amorces mais d'un passage non identifié que l'on transcrira phonétiquement :

il y avait plein de tombes des artistes + du cinéma des [ɛ] aviateurs tués à la guerre (Bertuzzi, 10, 9)

L'amorce atteste ainsi d'une interprétation qui est produite en tenant compte du contexte de l'amorce c'est-à-dire en cohérence avec lui. C'est en tout cas la règle de transcription qui est donnée :

- on transcrit obligatoirement ou plus volontiers :

MUSIQUE 11,3 parce que **j'a-** j'arrête pas j'arrête pas d'écouter de la musique  
MUSIQUE 16,1 par exemple moi quand j'écris un texte ben **j-** je sais pas je le sens euh des fois je le sens vrai

- et non :

MUSIQUE 11,3 parce que **ja-** j'arrête pas j'arrête pas d'écouter de la musique  
MUSIQUE 16,1 par exemple moi quand j'écris un texte ben **ch-** je sais pas je le sens euh des fois je le sens vrai<sup>1</sup>

D'autres amorces, au contraire, ne sont qu'un des choix possibles, ce qui est explicité, dans les transcriptions du GARS, par le recours à un procédé de multi-transcription :

MUSIQUE 10,16 ouais c' est aussi un des euh un des trucs pour /**les-**, **les**/ enfin une des raisons pour lesquelles je fais de la musique  
LEMONDE 9,2 la Corse aussi c'est une île magnifique le /**tou-**, **tous**/ les touristes devrai(en)t

En revanche, bien que rien ne s'oppose à ce que l'amorce suivante donne lieu à plusieurs solutions graphiques, une seule (en caractères gras) est hautement vraisemblable si on tient compte du contexte qui la suit :

AIDESD 7,1 elle ne sait pas très bien /pas, **pa-**/ parler français

<sup>1</sup> Cette transcription "**ch-**" tend à rendre un phénomène de prononciation (*je* prononcé [ʃ]) et non pas une interprétation orthographique.

Il est donc très souvent possible d'interpréter les amorces, ce qui explique la grande fréquence des transcriptions orthographiques proposées pour ces fragments de morphèmes. Mais, même dans les cas où on ne peut interpréter avec certitude toutes les amorces, leur place syntaxique est connue plus sûrement. Comme le soulignait Jeanjean (1984, p171): « Pour assigner une valeur syntaxique à ce genre d'amorces, on n'a pas besoin de reconstituer un quelconque lexème. »

Ces réflexions encourageaient à envisager une étude portant sur le statut syntaxique des amorces. Tout au moins a-t-il été possible de déterminer si le fragment de morphème occupe une place de sujet, de verbe, de complément ou d'associé (Pallaud, 2001).

#### 1. FREQUENCES ET PLACES SYNTAXIQUES DES AMORCES

Un recensement du nombre total des amorces n'a pu être établi que sur un recueil de corpus de 46 649 mots<sup>2</sup>. Il montre que ces phénomènes (197 au total) viennent loin derrière les pauses courtes silencieuses<sup>3</sup> ou remplies<sup>4</sup>. Les amorces sont six fois moins nombreuses. En moyenne, on peut dire qu'on trouve environ 4 amorces tous les 1000 mots soit, pour un débit moyen de 200 mots par minute, une amorce toutes les 75 secondes.

L'analyse des amorces dans chacun de ces corpus a montré (Pallaud, 2001) une grande hétérogénéité entre les locuteurs puisque les valeurs peuvent varier d'un facteur 10. En termes de nombre d'amorces tous les 1000 mots, les valeurs extrêmes vont de 0,9 à 9,5 selon les locuteurs.

Une étude qualitative et quantitative a été entreprise sur le recueil de corpus Corpaix<sup>5</sup> qui pouvait seul fournir un recueil d'amorces conséquent. Elle porte sur 1000 amorces identifiées sur 60 corpus différents. Ont été écartées les prononciations réduites du pronom sujet *il(s)* dont le phonème [l] est si souvent élidé (Gadet, 1997) qu'il est impossible de déterminer avec certitude quand la prononciation réduite [i] correspond à une amorce du pronom *il(s)*.

Certaines amorces sont répétées par le locuteur mais elles ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans l'étude :

PAVRAYST 32,1 quand ma mère elle y allait moi j'a-j-j- je me faisais pas voir

<sup>2</sup> Cet ensemble est composé de 12 corpus recueillis par moi-même dans le cadre du Corpus de Référence de Français parlé (Pallaud, 2002).

<sup>3</sup> Les pauses silencieuses courtes d'une durée de 200 ms environ. Cette appréciation n'est qu'approximative dans ces corpus : des intervalles mélodiques ont pu être identifiés comme des pauses.

<sup>4</sup> Ces pauses s'accompagnent d'un *euh* "d'hésitation".

<sup>5</sup> Le recueil Corpaix auquel a été adjoint en 1997 un logiciel concordancier Xcor (produit par Jean-Pierre Adam) a été établi sur la base d'un ensemble de corpus recueillis dans le cadre du GARS et de l'équipe ESA CNRS 6060. Cet ensemble, dans sa version d'alors, comporte des doublons. S'il a été possible de les repérer, il demeure impossible de référer le nombre d'amorces à la taille du recueil.

Un certain nombre d'amorces (46 au total) n'a pu recevoir une appartenance syntaxique ; l'examen détaillé de ces cas est rapporté dans l'étude précédente (Pallaud, 2002).

### 1.1. Les catégories grammaticales touchées par les amorces

La catégorie linguistique la plus touchée par le phénomène d'achoppement dans la parole spontanée est le lexique. Quatre amorces sur cinq (Pallaud, 2002) portent sur du lexique, qu'il soit verbal ou nominal, ou encore Objet, Sujet ou Verbe. Le reste des amorces affecte des "petits mots" tels que des déterminants, prépositions, relatifs, pronoms, négation. Nous nous attendions donc à trouver moins de sujets amorcés puisque, comme l'a montré Blanche-Benveniste (1994), à l'oral plus de la moitié des sujets grammaticaux sont des pronoms clitiques. Sur les 954 amorces relevées, 121 seulement concernent des éléments Sujets, soit 12,8%.

Les catégories grammaticales des éléments amorcés sont très variées et la distribution des amorces n'est pas également répartie dans ces catégories, du moins telles que je les ai définies. Il ressort, en effet, que les amorces de mots, si on tient compte de la linéarité de la transcription, sont plus nombreuses à droite du verbe qu'à sa gauche.

La catégorie Objet rassemble les éléments régis par le verbe (l'ensemble du syntagme nominal complément, pronoms compléments, adverbes). A l'oral, ces éléments sont dans leur très grande majorité situés à droite du verbe.

Pour la catégorie Verbe, on a distingué les cas où les amorces portaient sur les verbes infinitifs (qui sont tous dans les énoncés concernés par des achoppements en position de complément de verbe), les participes passés et présents, les négations et les verbes recteurs.

Dans la catégorie Sujet sont distinguées les amorces touchant les sujets lexicaux (nom, adjectif), les pronoms sujets (y compris des relatifs), et les "petits mots" à gauche du verbe ou du nom comme les déterminants, les prépositions. Pour définir les sujets comptabilisés, j'ai adopté, à l'instar de Blanche-Benveniste (1994), le critère morpho-syntaxique : les sujets comptabilisés comme tels sont ceux qui s'accordent en genre et en nombre avec le verbe.

Comme les amorces sujets sont beaucoup plus rares que celles qui portent sur les Catégories Objet et Verbe, je ne me suis pas limitée au recueil de corpus Corpaix (tableau 1).

Amorces	Nombre d'amorces	Pourcentage
Objet Nom, adjectif et adverbe	401	83,7%
Objet (déterminant, préposition)	78	16,3%
<b>Total</b>	<b>479</b>	<b>100%</b>

Verbe	327	97,6%
Verbe : négation	8	2,4%
<b>Total</b>	<b>335</b>	<b>100%</b>
Sujet Nom et adjectif	43	33,1 %
Sujet pronom et relatif	70	53,8%
Sujet : déterminant	17	13,1%
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>100%</b>

Tableau 1. Répartition des amorces selon les catégories grammaticales

## 1.2. Exemples

## Sujet Lexique (nom et adjectif)

DESSININ 2,4 et donc l'a- l'arbre moteur va entraîner l'arbre de sortie  
 MMEDURAN 16,12 ah ben ça toutes les chansons popi- populaires sa- se savaient de suite hein dès qu'il y a eu la TSF

## Sujet pronom et relatif

MMEDURAN 5,9 déjà de mon côté moi j- j'ai une famille où ils étaient scaphandriers  
 MMEDURAN 14,5 je suis restée en relation avec plusieurs voisins qu- qui sont partis

## Sujet déterminant

MMEDURAN 20,6 des jeux organisés par les grandes personnes où l- les enfants a-avaient avaient à faire

La grande prépondérance des amorces affectant le lexique (nom, adjectif et adverbe) est observée dans la catégorie Objet (83,7%) et surtout la catégorie des Verbes (97,6%) (tableau 1).

Dans la catégorie des Sujets (tableaux 1 et 2), cette prépondérance n'est plus retrouvée : seuls 33% des amorces concernent le lexique (les noms surtout et, dans une bien moindre mesure, des adjectifs). Cette répartition entre noms et adjectifs correspond, quant à elle, à ce qui est observé dans la catégorie Objet. La moitié des amorces touchant des éléments Objets concerne des noms et 29% des adjectifs. Le reste des amorces affecte des déterminants ou des prépositions.

Plus de la moitié (54%) des amorces affectant des éléments sujets portent sur des pronoms.

En revanche, les amorces qui portent sur des déterminants ou des prépositions dans les syntagmes nominaux sont peu nombreuses aussi bien dans la catégorie Objets (16,3%) que dans la catégorie Sujets (13,1%).

Catégorie grammaticale des sujets amorçés	Nombre d'amorces
<b>Syntaxme nominal (total)</b>	<b>60</b>
Nom	37
Déterminant	17
Adjectif	6
<b>Pronoms</b>	<b>70</b>
je, tu elle nous vous quelqu'un	33
qui	4
C'est c'était	24
ça	9
<b>Total</b>	<b>130</b>

Tableau 2. Détails de la répartition des amorces affectant les éléments sujets.

Le "c" dans *c'est* est compté comme sujet dans toutes les formes en *c'est* amorçées y compris lorsqu'il s'agit d'une formule d'extraction.

Forme simple :

GENVE 14,12 enfin là c'était très net c- c'était du racisme

Forme avec dispositif d'extraction :

AVOCAT 14,15 ensuite + c- c'est une habitude que vous avez perdue depuis longtemps

Blanche-Benveniste (1994), dans son étude sur les sujets grammaticaux, ne comptabilise pas les "c'est" d'extraction, arguant "qu'il ne s'agit plus d'un verbe de plein statut, mais d'un verbe que nous avons appelé "de dispositif" qui sert à supporter une construction." (p 83). J'ai retenu les amorces affectant ces formes parce qu'elles se produisent au début ultime de la proposition et en tout cas à gauche du verbe recteur (dans les exemples : *vous avez perdu, je porte*). Cette localisation en tête de la proposition, donc avant le verbe recteur, est également retrouvée dans 7 des 8 cas d'extraction touchés par un achoppement. L'exception constatée est la suivante :



MMEDURAN 13,6 c'est surtout pas peut être pas nous que ça concerne c- c- c'est les personnes plus âgées hein

De même, ont été comptabilisés, dans les amorces sur la catégorie Sujet, les éléments disloqués dans les cas particuliers d'associés du type "double marquage"<sup>6</sup>. 27 cas d'achoppements affectant des doubles marquages en position sujet ont été répertoriés. L'amorce porte soit sur l'élément disloqué (un syntagme nominal) soit sur le pronom clitique.

Dans tous les cas sauf quatre (conf. plus loin), l'amorce affecte l'élément en tête de la proposition. Dans 21 cas sur 23, l'élément associé disloqué est en tête :

NAVALE 14,5 et les ouvriers enfin les emp- enfin les gens avec qui tu travailles ils pensent que

Si le pronom est en tête (ce qui se produit deux fois), l'amorce portera sur cet élément et non sur la réalisation lexicale :

CHRABI 12,10 si i- i- si euh les armées. islamiques si elles ont conquis

Les quatre cas où l'amorce ne porte pas sur le premier élément en tête dans le double marquage concernent la formule "moi je" :

MMEDURAN 5,9 moi j- j'ai une famille où ils étaient scaphandriers

Il serait intéressant de savoir si les amorces affectant les doubles marquages dans la catégorie Sujet sont comparativement plus nombreuses ou qualitativement différentes de celles qui sont observées dans la catégorie Objet.

## 2. LES TYPES D'AMORCES

J'ai distingué (Pallaud 1999 et 2002) trois catégories d'amorces dont la distinction repose sur leurs effets au lieu syntaxique occupé par ces achoppements. Y a-t-il réduction définitive du morphème sur cette place syntaxique, auquel cas l'amorce n'est pas complétée ni corrigée mais simplement laissée inachevée ? Y a-t-il piétinement sur la place syntaxique et une simple reprise et poursuite du morphème inachevé (amorce complétée) ; ou plutôt une correction lexicale (amorce corrigée) ? Ces trois catégories d'amorces peuvent affecter différemment les éléments syntaxiques (tableau 3).

<sup>6</sup> On est en présence de "double marquage" lorsqu'il y a deux réalisations simultanées de la rection : un élément associé et un pronom clitique. (Blanche-Benveniste, 1990)

Constituants syntaxiques	Amorces complétées	Amorces Inachevées	Amorces corrigées	Total
<b>Objet</b>	306 (63,88%)	87 (18,16%)	86 (17,95%)	479 (100%)
<b>Verbe</b>	188 (56,11%)	74 (22,08%)	73 (21,79%)	335 (100%)
<b>Sujet</b>	101 (77,6%)	16 (12,4%)	13 (10%)	130 (100%)

Tableau 3 Places syntaxiques où se produisent les trois catégories d'amorces (conf. Pallaud, 2001)

La comparaison de la répartition des diverses catégories d'amorces dans les constituants syntaxiques *Objet* et *Sujet* montre une différence significative ( $Khi^2 = 9,15$  ; d.d.l. = 2 ; significativité de plus de 2%). Lorsqu'il s'agit de *Sujets*, les amorces inachevées comme les amorces corrigées sont significativement moins nombreuses.

### 2.1. Amorces laissées inachevées

Ce qui suit l'amorce occupe une autre place syntaxique ; on n'est donc pas en présence d'un piétinement sur la même place syntaxique. Ces amorces peuvent être considérées comme des erreurs de langage, intentionnelles ou non mais non corrigées :

FEMMES 3,14 et bon les **ren-** ses euh ses rapports avec mon père euh sont très espacés

Dans la catégorie des éléments sujets, les amorces inachevées sont peu nombreuses (16 sur 130 ; 12,4%). Comme on l'a vu, ce pourcentage est significativement inférieur (presque de moitié) à ce qui a été trouvé dans les catégories *Objet* et *Verbe* où les amorces inachevées représentent respectivement 18,16% (87/479) et 22,08% (74/335). Cela tient peut-être au fait que cette place syntaxique qui par définition ne se déploie pas puisque l'amorce est inachevée<sup>7</sup> est plus difficile à identifier quand elle n'est qu'amorcée. Ces exemples-là tombent donc plus volontiers dans les amorces écartées (conf. plus haut).

### 2.2. Amorces corrigées

L'achoppement sur un élément peut s'accompagner d'une modification à la place syntaxique que cet élément occupait. Il s'agit des amorces où le locuteur

<sup>7</sup> L'amorce inachevée se reconnaît à ceci que ce qui la suit n'appartient plus à la même place syntaxique.

ne complète pas ce qu'il avait commencé à dire mais "corrige" et poursuit par un autre élément :

VIDAL 13,14 bien évidemment les **en-** les **parents** n'ont pas le temps ou ne veulent pas

PHARMACI 14,1 beaucoup de **g-** de **femmes** viennent sans ordonnance

On retrouve la même répartition dans les catégories syntaxiques que celle qui a été décrite pour les amorces inachevées. Les amorces corrigées semblent suivre la même répartition que les amorces inachevées et cela quelle que soit la place syntaxique, Objet, Verbe ou Sujet. Cependant, elles ne constituent que 10% des amorces sur les éléments Sujets. Ce pourcentage est, lui aussi, significativement inférieur à celui des amorces corrigées touchant les éléments Objet ou Verbe (respectivement : 17,95% et 21,79%).

Ainsi, les erreurs de langage sous forme d'amorce ne sont qu'une fois sur cinq des sortes de repentir, et donc amenées à être corrigées. Lorsque des éléments Sujets sont impliqués, cette proportion est encore plus faible.

### 2.3. Amorces complétées

Dans cette catégorie sont classés les éléments qui ont été commencés, interrompus puis complétés. Le locuteur achève finalement ce que, dans un premier temps, il n'avait qu'ébauché pour s'interrompre aussitôt :

EVACUAT 11,15 mais enfin **mon p-** **mon père** dans sa situation avait quand même certaine

Les amorces complétées sont de loin les plus nombreuses, quelle que soit la catégorie grammaticale de l'élément amorcé. Cependant, la catégorie Sujet se distingue nettement des autres catégories (Objet et Verbe). Le pourcentage de ces amorces complétées est supérieur à ce qui est trouvé dans les catégories Objet et Verbe (respectivement 77,6%, 63,88% et 56,11%).

Ce type d'amorces peut être considéré, dans la majorité des cas, comme une hésitation dans le déroulement de l'énoncé et non comme la marque d'un repentir laissé inachevé ou réparé. Nous verrons pourtant que certains de ces achoppements sont en fait des "annonciateurs" de repentirs qui portent non sur l'élément amorcé mais sur des éléments antérieurs. Ceci sera vérifié aussi bien dans la catégorie Sujet que dans les autres.

Il reste que dans les éléments Sujets de son énoncé, le locuteur hésite beaucoup plus qu'il ne corrige ou laisse inachevés ses propos.

### 3. COMMENT LES AMORCES SONT-ELLES COMPLETEES OU CORRIGEEES?

La plupart des amorces sont complétées ou corrigées après que le déterminant, le quantifieur, la préposition si c'est un nom ou le sujet (pronom, pronom relatif)

---

si c'est un verbe aient été repris. Le locuteur tend, en effet, après l'amorce, à reprendre l'énoncé antérieur depuis le début du syntagme. L'élément repris peut même être répété (6 cas seulement dans les amorces sujets) :

HISTOIRE 1,8 un jour sa gra- sa sa belle-mère lui dit euh euh écoutez euh Hubert  
GENVE 8,7 oui mais cette ce ce quatriè- ce ce quatrième type c'est qu'est-ce que c'est

Lorsqu'il y a eu achoppement, la reprise à partir du début du syntagme, si elle est fréquente, n'est pas exclusive. Le reprise peut se limiter à l'amorce elle-même, c'est-à-dire au début du lexique interrompu. Ces cas sont cependant très rares. Sur la totalité des amorces (toutes catégories confondues), on en constate 23 exemples seulement.

Dans la catégorie des achoppements sur l'élément Sujet, deux exemples ont été relevés :

PHARMACI 1,14 notre **coupét- compétence** diminue de plus en plus aussi  
LANGUED 6,12 et souvent il f- il faut que les **pro- professionnels** insistent

### 3.1. Les phénomènes d'incises à l'occasion des amorces

Les amorces s'accompagnent parfois de phénomènes d'incises diverses (tableau 4) sur le détail desquelles nous reviendrons. Cette sous-catégorie n'est pas négligeable puisque, sur la totalité des amorces, un tiers s'accompagne de phénomènes d'incises (339 sur 954). Dans la catégorie Sujet, cette proportion tombe à 23% (30 sur 130). Sous ce rapport, les amorces qui touchent les constituants Sujets obéissent également à une répartition significativement différente de celle qui est observée dans le reste des amorces ( $\text{Khi}^2 = 8,52$  ; d.d.l. = 1 ; significativité supérieure à 1%). Cette différence quantitative entre les amorces selon la catégorie grammaticale touchée pouvait indiquer que les phénomènes qui accompagnent les amorces varient en fonction de la place syntaxique des éléments amorcés. Cette hypothèse se trouve, en effet, confortée quand sont examinés les types d'incises qui se produisent lorsque l'amorce affecte un élément Sujet.

L'amorce interrompue s'accompagne de deux sortes de phénomènes d'incises. Tantôt, l'amorce permet l'ajout d'éléments de façon parenthétique (incises énonciatives, parenthétiques ou qui modulent l'énoncé) ; tantôt, elle modifie au lieu de simplement reprendre des éléments antérieurs. Parfois, les deux phénomènes se produisent simultanément. L'amorce n'est donc pas toujours le lieu-cible de la réparation mais en constitue le premier pas. Elle anticipe, alors, le second pas au cours duquel seront ajoutés ou corrigés un ou plusieurs éléments.

Types d'incises		Amorces Sujets	%	Totalité des amorces	%
* Ajouts	Incises énonciatives	19	63,3%	183	54%
	Incises qui modulent	5	16,7%	83	24,5%
	Incises parenthétiques	4	13,3%	29	8,5%
* Modifications antérieures		2	6,7%	44	13%
<b>TOTAL</b>		30	100%	339	100%

Tableau 4. Types d'incises dans les amorces Sujets et dans la totalité des amorces.

### 3.1.1. Les éléments simplement ajoutés

Les éléments simplement ajoutés sont de trois types : incises énonciatives, parenthétiques ou incises qui modulent le texte (Tableau 4). Elles sont les plus nombreuses : 87% (275/339) dans la totalité des amorces et 93% dans les amorces Sujets. Il y a, par ailleurs, une catégorie d'incises, celles qui modifient des éléments antérieurs à l'amorce, qui n'apparaît que très peu dans les achoppements affectant des éléments Sujets.

Il semble utile de distinguer les incises "énonciatives", événements de loin les plus fréquents, quelle que soit la place syntaxique de l'amorce, des autres ajouts apportés à l'énoncé.

1a) Ces incises "énonciatives" (54 % pour le total des amorces et 63 % dans le cas des amorces Sujets) peuvent être une répétition de l'amorce avant qu'elle ne soit complétée ou corrigée, une pause silencieuse brève ou remplie, ou même un élément à fonctionnement associé comme *enfin, quoi*.

\*Répétition de l'amorce (11 cas sujets) :

GENVE 89,2 mais **no- no- no-** notre base politique veut le que

\*Une pause brève (+) (4 cas sujets) :

PUG\_2VI 43,5 alors les dau- + les dauphins eh ben ils se mettaient le ventre à l'air

\*Ajout d'éléments à fonctionnement associé (4 cas sujets) :

FEMMES 5,16 je crois que sa sévéri- sa **enfin** sa force -- fait que petite

1b) Dans d'autres cas, les incises trouvées après les amorces sont des éléments qui viennent modifier **sans** remplacer ce qui a précédé l'amorce. Elles ajoutent ou écartent un élément mais ne "raturent" pas un élément du texte. Elles s'insèrent dans le texte en s'intégrant à la construction syntaxique (ce que ne font pas les simples ajouts précédents). Ces phénomènes sont répertoriés dans la catégorie des "incises qui modulent" le texte antérieur. Ces ajouts modulateurs sont bien moins fréquents que les précédents ; ils ne représentent que le quart de la totalité des amorces avec incises (83/329) et 16% des amorces Sujets.

Des adverbes, des adjectifs, des verbes, des noms, des pronoms et des déterminants constituent l'essentiel (80,2%, 65/81) de ces ajouts. En ce qui concerne les amorces Sujets, les effectifs sont trop peu nombreux pour qu'on puisse vraiment comparer les catégories Sujet et Objet sur ce point.

Les exemples relevés pour les amorces sujets ne concernent que deux catégories : les adjectifs et les adverbes.

PUG\_2VI 29,2 alors + et après une fem- + une **jeune** femme que je connais pas dit cent francs

PARFUM 5,10 donc euh il faut dire que le parf- **actuellement** le parfum est une véritable industrie

1.c) Un certain nombre d'incises ne "modulent" pas le contexte antérieur à l'amorce mais s'insèrent comme de véritables parenthèses autonomes dans ce contexte antérieur repris. C'est "*un morceau qui vient se loger à l'intérieur d'un énoncé, comme un parasite qui n'aurait pas de relation syntaxique avec son hôte*" (Blanche-Benveniste, 1997, p. 121). Ces incises sont donc des "*constructions incidentes sans éléments métalinguistiques*" (Authier-Revuz, 1995). Elles ne font pas retour sur des éléments du texte pour le moduler ou le "raturer". En insérant une place syntaxique, elles sont proches des incises énonciatives qui n'interviennent pas non plus sur le texte mais surajoutent une strate (énonciative). Ces ajouts sont les moins fréquents quel que soit le type d'amorces. Ils ne représentent que 8% des incises sur la totalité des achoppements (tableau 4). Quatre amorces Sujets seulement s'accompagnent de cette catégorie d'incises :

PUG\_2VI 27,7 d'habitude il + il s- + **il dort** et il se réveille vers les trois heures

### 3.1.2. Les éléments antérieurs modifiés

Si, dans les exemples précédents, l'amorce permettait l'insertion d'éléments "énonciatifs" ou incidents, oubliés ou insérés, d'autres amorces "annoncent" des modifications sur certains éléments antérieurs. La plupart du temps, la modification consistera en un remplacement. Le locuteur a dit un mot pour un autre, arrête le cours de son énoncé au milieu d'un mot qui le suit, reprend une partie de son énoncé et corrige un élément. Il arrive même (dans six cas sur 44) que le locuteur retire un élément prononcé antérieurement :

NAVALE 12,12 en déficit tu vas t'en- tu vas **encaisser** plus que vingt-cinq pour cent

Ce ne sont pas des amorces corrigées puisqu'en fait elles seront complétées après qu'une partie de l'énoncé antérieur ait été remplacé. Les cas (au nombre de 44) sont réservés aux amorces complétées et représentent 13% des incises ou modifications produites par le locuteur (tableau 4). Seulement deux de ces types de modification ont été relevés lorsque les amorces portent sur les Sujets.

- EVACUAT 8,8 et puis **mes mes mes** plus j- **mon** plus jeune frère et mon autre frère on n- on avait dormi

Jusqu'où le locuteur peut-il remonter dans son énoncé et produire une réparation ? Cette question pourrait permettre de déterminer un empan de la réparation antérieure mais aussi de voir si cette correction "rétroactive" dépasse les limites du syntagme engagé. On s'aperçoit que sur les 44 amorces de cette catégorie, seules quatre modifications concernent un syntagme antérieur différent de celui où se trouve l'amorce "annonciatrice". Encore constate-t-on qu'éléments amorcés et éléments modifiés sont, tous sauf un, dans la rection du même verbe :

- PAVRAYST 11,14 c'était la poste qui payait **tu as passé le f- vous avez passé** le le feu rouge vous ne l'avez pas payé
- BEAUMETT 2,15 quand les **gens vont à l'arm- les hommes vont à l'armée**

Il n'est pas possible de tirer des conclusions assurées quand on dispose de si peu d'exemples. Il semble seulement que la rareté des cas de modifications antérieures annoncées par des amorces Sujets confirme la dissymétrie entre les zones pré- et post- verbales telle que l'a signalée Blanche-Benveniste et l'a rappelée Gardes Tamine dans ce colloque.

#### CONCLUSION

Les catégories grammaticales des éléments amorcés sont très variées et la distribution des amorces n'est pas également répartie dans ces catégories. Les amorces de mots, si on tient compte de la linéarité de la transcription, sont plus nombreuses à droite du verbe qu'à sa gauche. Parmi les amorces de mots, celles qui concernent les éléments sujets sont presque dix fois moins fréquentes.

En dehors de cette différence de fréquence, on a constaté des différences qualitatives. Si les amorces de mots touchent principalement le lexique lorsque les éléments sont objets ou verbaux, un tiers seulement des amorces sur des sujets sont des items lexicaux (noms et adjectifs). Dans la catégorie sujet, la moitié des achoppements affecte des pronoms, ce qui est largement supérieur à ce qui est observé dans la catégorie Objet. Par ailleurs, les achoppements affectant des débuts de syntagmes sont bien moins fréquents et cela aussi bien dans le cas d'éléments Objets que Sujets.

Lorsqu'on analyse le type d'amorces dans ces différentes catégories grammaticales, on constate également un fonctionnement particulier pour les éléments Sujets. Les amorces simplement complétées qui dominent partout sont encore plus nombreuses, alors que les nombres d'amorces laissées inachevées ou

---

corrigées sont très inférieurs. Lorsque le locuteur achoppe sur des éléments Sujets, il hésite beaucoup plus qu'il ne corrige ou laisse inachevé son propos.

Les achoppements sur des mots s'accompagnent dans un tiers des cas de phénomènes d'incises diverses (répétition d'amorces, pauses silencieuses, ajouts modalisateurs) et de modifications du contexte antérieur. Dans ce dernier cas, les achoppements sont des amorces complétées qui ne sont pas le lieu d'une hésitation ou d'une réparation mais "annoncent" une reprise du contexte antérieur dont un élément sera corrigé voire supprimé. Cette catégorie de phénomènes est extrêmement rare dans les éléments Sujets. Dans 90% des cas, éléments amorcés et éléments modifiés appartiennent au même syntagme ou sont dans la recton du même verbe.

Ce constat ainsi que la quasi absence de ce type de phénomène dans les amorces sur les éléments Sujets suggère que, si les modifications sur le texte antérieur ne franchissent pas les limites de la proposition, il y a là une unité qui pour être linguistique doit avoir une dimension cognitive.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Blanche-Benveniste C., Bilger M., Rouget C. & Van Den Eynde K., 1990. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, Edition du C.N.R.S.
- Blanche-Benveniste C., 1994, Quelques caractéristiques grammaticales des "sujets" employés dans le français parlé des conversations. In : Yaguello M. (Ed.) *Subjecthood and subjectivity. Proceedings of the colloquium "The status of the subject in linguistic theory. London 19-20 March 1993*, Institut Français du Royaume Uni, Paris / Gap, Ophrys.
- Gadet F., 1997, *Le français ordinaire*, Paris, A. Colin.
- Jeanjean C., 1984, "Les ratés c'est fa- fabuleux". Etude syntaxique des amorces et des répétitions, *LINX*, 10, *Syntaxe et discours*, p. 171-177.
- Martinie B., 1999, *Etude syntaxique des énoncés réparés en français parlé*. Thèse de Doctorat, Université Paris X.
- Pallaud B., 1999, Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée : problèmes d'identification. *Recherches en Syntaxe du Français Parlé*, 15, p. 1-33.
- Pallaud B., 2001, Erreurs d'écoute dans la transcription de données orales. Actes du colloque à Tours, 8-9 décembre 2000, *Transcription de la Parole normale et pathologique* (soumis).
- Pallaud B., 2002, Les amorces de mots comme faits autonymiques en langage oral. *Recherches Sur le Français Parlé*, 17 (soumis).